L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 AOUT 1863. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 28 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à 10 heures et demie,—L'installation du magasin rue de Chartres, No 65

Par G. Léaumont à sa salle d'encan, rue de Chartres—Chaussures et marchandises sèches.

Par R. T. Montgomery, 93, rue du Camp—Cinquante balles de coton.

Par J. B. Crozat, rue Royale, entre St Louis et Conti—Un lot de beaux meubles.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 38—Bottes, souliers, vêtements, chapeaux et marchandises sèches.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures, dans la rue St-Charles, No 74—Meubles.

Dernières nouvelles.

(Dépêches spéciales du *Missouri Democrat* du 19.)

Les chevaliers du Cercle d'Or se fortifient à Fulton, Ill.

Springfield, Ill., 18 août.—On rapporte que les chevaliers du Cercle d'Or se fortifient dans le comté de Fulton, pour résister au gouvernement. J'apprends qu'ils désirent être commandés par le colonel L. W. Ross, mais je doute qu'il soit prêt à s'engager dans cette affaire. Cependant le colonel Ross est un démocrate pour la paix et contre la coercition.

Des troupes sont parties d'ici aujourd'hui pour aller renforcer celles qui sont déjà dans cette partie de l'Etat.

Le *Fulton Democrat* dit qu'il faudra vingt fois deux compagnies de cavalerie pour nettoyer le comté. Les chevaliers du Cercle d'Or sont mieux organisés dans cette section de l'Etat que partout ailleurs.

Les personnes arrêtées dans le comté de Fulton sous la prévention d'avoir mis des obstacles à l'enrôlement et fait feu sur les troupes sont arrivées ici. Elles ont comparu devant le juge Treat, de la cour de District des Etats-Unis, et donné une caution de $1000 pour leur comparution au prochain terme.

Le colonel Alexander P. Dysart, du 13me d'infanterie a donné sa démission.—Le colonel Jasper B. Maltby, du 45e, a été fait brigadier général. Le capitaine Leonard du 90me (Légion irlandaise) a été renvoyé pour cause d'insubordination et le président a approuvé la sentence.—Le gen. McClernan part d'ici demain pour aller assister au mass meeting unioniste à Indianapolis.

A Lincoln, aujourd'hui, un copperhead a dit en présence d'un soldat malade et en congé qu'il aimerait mieux combattre pour Jeff. Davis que pour Abe Lincoln. Le soldat s'est immédiatement jeté sur lui et l'a battu rudement.

A Clinton, comté de Dewitt, il y a un jour ou deux, quelques soldats en congé de l'armée de Grant forcèrent quelque dix-sept Copperheads à enlever leurs signes et à les leur abandonner tous. Le lendemain les Copperheads vinrent en armes au nombre de 20 ou 30 avec leurs signes et soutenus par une bande d'amis. Dix-sept soldats environ se rassemblèrent immédiatement, s'armèrent, furent au devant des Copperheads et demandèrent que les signes du parti disparussent, ce qui eut lieu. Les soldats dirent qu'ils étaient tout aussi prêts à combattre les traîtres au dedans que les rebelles au dehors et que la première fois qu'ils apercevraient des signes de Copperheadisme ils commenceraient par tirer et les enlèveraient ensuite. Immédiatement après cette affaire, les C. du C. d'Or ont tenu un meeting d'indignation.

Seize déserteurs ont été amenés du district de Peoria aujourd'hui.

Une autre dépêche au même journal dit:

La paix de l'Etat est sans aucun doute dans un imminent danger par suite des machinations des Chevaliers du Cercle d'Or. Un démocrate influent du Sud admettait hier leur existence. Il est possible que leurs doctrines et leurs actes donnent lieu à quelque effusion de sang. Des journaux tels que le *Times* et le *Register* sont dans leurs intérêts, mais les éditeurs sont trop poltrons pour atteindre leur but. Ils mentent simplement quand ils nient l'existence de ces sociétés séditieuses.

Le grand meeting d'Union qui doit avoir lieu dans cette ville le 3 septembre commence à attirer l'attention des hommes loyaux de toutes les parties de l'Etat. Ce sera sans doute la plus importante démonstration populaire qui aura jamais été faite dans l'Etat. On a reçu pour l'appel 400 nouveaux noms depuis samedi. Parmi ces noms se trouvent ceux d'un grand nombre de démocrates patriotes. De toutes les parties de l'Etat on apprend que le meeting ne manquera pas d'assistants.

Les unionistes de Cass et des comtés voisins, se proposent un grand meeting à Virginia, mardi, le 25 août. On y entendra beaucoup d'orateurs distingués venus de loin.

Nouvelles de la Georgie.

Dépêche au Cincinnati Commercial, du 19.

New York, 19 août.—Le steamer *Empire City*, parti de Charleston le 15, est arrivé. Le Port Royal *New South* dit que les boutiliers du steamer rebelle Robert Habersham ont fait explosion dans la rivière de Savannah, que le steamer a été détruit et que tous les hommes de l'équipage ont péri. Le général Mercer qui commande à Savannah, lève un cinquième de tous les esclaves valides en Georgie, pour les faire travailler aux fortifications.

Tous les nègres de Savannah ont été saisis pour cela. Plusieurs gros canons ont été envoyés de cette ville à Charleston. Le bélier *Savannah*, le pendant de l'*Atlanta*, est venu au bas de la rivière le 10, avec l'intention de sortir, mais une de ses machines s'étant dérangées, il a été forcé de s'en retourner.

Nouvelles de Californie par l'Ouest.

San Francisco, 17 août.—On dit qu'un schooner suspect croise depuis quatre jours à la hauteur des passes et qu'on suppose que c'est le tender d'un steamer corsaire qui est plus loin au dehors. On a vu le schooner se mettre comme en chasse d'une barque qui quittait le port et bientôt après les deux navires ont disparu dans le lointain.

Le général Wright et le collecteur Lowe ne peuvent expliquer cette circonstance et le cutter douanier *Shubrick* a été dépêché pour reconnaître le caractère de cet étrange navire. La ville est pleine de rumeurs absurdes. Le *Shubrick* est revenu cette après-midi, et le mystérieux navire s'est trouvé n'être qu'un inoffensif baleinier, occupé de sa croisière.

Arrivé le 17, le *Dowsing*, de New York, apportant du matériel de guerre pour le gouvernement, y compris un canon de onze pouces, 330 barils de poudre et 1,000 paquets pour le commissariat.

Bruit d'une proposition de paix par le Sud.

Une dépêche de Washington adressée au *Herald* dit:

Après des informations minutieusement prises je ne puis arriver à la conclusion qu'aucune partie proéminente du Sud ait fait des propositions de paix aux autorités des Etats Unis il n'y a pas même en apparence de suggestions à cet effet. La vigoureuse poursuite de la guerre est regardée par l'administration comme le meilleur moyen de la terminer.

Une donation de compagnie de chemin de fer.

Trenton, N. J., 18 août—La compagnie de chemin de fer du Delaware, Raritan, Camden et Amboy, a mis $60,000 à la disposition du gouverneur de l'Etat pour qu'il soit à même d'envoyer immédiatement les troupes levées sur la réquisition du gouvernement fédéral.

L'opposition dans le prochain Congrès.

L'ESPOIR DU PAYS.

(*New York Herald*.)

Les retours électoraux pour la Chambre des Représentants au Congrès, qui se réunira dans la première semaine de décembre, montrent qu'il y aura une majorité de six voix contre l'administration et sa politique radicale. Les membres déjà élus sont 87 opposants contre 81 républicains. Il y encore 14 membres à élire de la Californie, du Delaware, du Maryland, du Vermont et de l'Ouest de la Virginie, mais l'administration ne doit pas compter sur plus de la moitié de ces membres. Quant à l'élection de trois membres dans l'est de la Virginie, Etat en rébellion et où l'élection s'est faite sous la loi martiale, les membres ainsi élus peuvent n'être pas admis et alors la majorité de l'opposition sera toujours de 6 contre l'administration.

Mais la majorité sera plus considérable, car il est probable que le Maryland, l'ouest de la Virginie, comme le Kentucky, enverront au Congrès des délégations solides et fermes contre la politique satanique de Chase, Stanton & Cie, qui domine l'administration aujourd'hui. Notre prédiction s'est accomplie. Les Etats frontières qui ont fait des élections congressionnelles depuis un an se sont prononcés contre les radicaux. Le Missouri envoie trois membres pour l'administration et six contre, et le Kentucky envoie neuf opposants. Le Maryland, le Delaware et l'ouest de la Virginie feront de même et c'est justement parce que ces Etats abhorrent la rébellion qu'ils sont opposés à l'administration, attendu qu'ils croient qu'elle se sert de moyens qui prolongent la guerre dont ils ont tant à souffrir, tandis que dans le Nord on en souffre beaucoup moins.

Il faut donc s'attendre à la plus vive opposition de la part des Etats-frontières.

Dans les grands Etats la représentation est comme suit:

	Administration	Opposition
New York	13	18
Pennsylvanie	11	13
New Jersey	1	4
Ohio	5	14
Illinois	5	9
Indiana	4	7
Total	39	65

Ces six Etats possèdent une large majorité de la population et la plus grande partie de la richesse du Nord et ils envoient au Congrès beaucoup plus qu'une majorité de tous les membres. Ils se sont ainsi, par leurs votes, hautement prononcés contre la conduite de la guerre. Il est vrai que la Nouvelle Angleterre s'est déclarée en faveur de l'administration, mais ce fait même est la preuve la plus damnable du caractère fanatique de sa politique; et ensuite s'élève la question de savoir si une population moins forte que celle de l'Etat de New York doit imposer sa politique à notre gouvernement et décider du sort de la république. La prochaine assemblée aura à faire connaître son opinion sur ce sujet.

L'opposition sera strictement conservatrice. Elle sera organisée sur la base de la restauration des Unes par l'opération de la constitution; elle répudiera toutes les mesures radicales du dernier congrès, y compris les actes d'émancipation et de confiscation et elle accordera une attention particulière aux départements de la guerre et du trésor. En même temps, elle ne donnera aucune assistance au Copperheadisme. Elle favorisera une poursuite vigoureuse de la guerre, mais seulement dans le but défini par la résolution votée au congrès dans l'extra session, peu de jours après l'inauguration de M. Lincoln. Le premier essai qu'elle fera de sa force sera, à l'occasion du choix de l'orateur, où elle triomphera à moins que des membres ne soient achetés par l'administration.

Mais la presse et le peuple veilleront de près. Peu de membres oseront violer leur parole, car ils pourraient en être recompensés par une "courte confession et une longue corde." Il ne ferait pas bon baguenauder avec le peuple dans une pareille crise. Par l'élection de l'orateur, l'opposition aura la nomination des comités et les comités sous la direction de la Chambre, pénétreront dans les coquineries, les pillages, la corruption et les mesures fanatiques et stupides auxquelles on a eu recours pendant la guerre; ils feront des rapports qui amèneront la fin de l'administration et de tout ce qui reste du parti abolitioniste. Les annales des gouvernements libres n'offriront rien de comparable aux développemens qui seront mis au jour.

Les Wendell Phillips, les Chasse, les Stanton et le Diable seront tous assommés en même temps. La révolution au Nord sera détournée, une guerre de vingt ans promptement terminée, et la nation reconstruite et réunie du Niagara aux bouches du Rio Grande.

Dans l'intervalle, nous engageons M. Seward à tenir la parole qu'il avait donnée dans sa lettre au ministre français, M. Mercier, de recevoir dans l'Union les Etats tels qu'ils sont, avec leurs institutions intégrales, d'admettre au Congrès tels sénateurs qui survivent et qui avaient droit à un siége quand la rébellion a éclaté et tels autres sénateurs que ces Etats jugeront à propos d'envoyer pour remplir les vacances, ainsi que tels représentants qu'ils pourront élire d'après la Constitution et les lois.

C'est le devoir de M. Seward de conseiller au président cette politique à laquelle ils se sont engagés tous deux à la vue des nations. Ils ne peuvent échapper à cette obligation sans déshonneur. Si le président refuse de suivre cette voie, M. Seward est obligé de donner sa démission et de formuler une protestation énergique. Mais si le président jette par dessus bord les idées radicales de Stanton, de Chase & Cie. et se met immédiatement à remplir les obligations contractées par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat, l'opposition à la chambre sera désarmée de la moitié de ses terreurs et privée de la moitié de sa force, le président lui même apparaîtra devant le pays et le monde comme un patriote capable de dominer les vues de son parti dans une périlleuse et grande phase de la république.

INSTITUT ST CHARLES—Mme Macé si longtemps et si avantageusement connue comme directrice de l'Institut St Charles, d'où sont sorties tant d'élèves distinguées, annonce aux familles qu'elle se fixe définitivement en ville et que la réouverture des cours est fixée au 1er septembre. Mme Macé est fort habilement secondée par des professeurs d'un mérite éminent. Nous nous contenterons de citer deux noms bien connus, ceux de MM. LAVENDER et GARREAU. M. Garreau n'est pas seulement un professeur de premier ordre, c'est aussi un littérateur fort distingué qui a fait ses preuves dans le journalisme louisianais et y a laissé de très honorables souvenirs.

Avec le personnel dont Mme Macé s'est assuré le précieux concours, son institution, si populaire déjà bien qu'elle fut éloignée de la Nouvelle-Orléans, se recommandera de plus en plus au bienveillant appui des familles.

ACADÉMIE DE JEFFERSON—Les cours dans cette excellente institution, seront rouverts le 1er septembre. M. G. J. LORD, qui dirige l'Académie de Jefferson, est un des professeurs les plus anciens et les plus éminents de la Nouvelle Orléans. Aussi son institution est-elle depuis longtemps rangée parmi les meilleures maisons d'éducation que nous ayons jamais eues.

FARINE—200 barils de farine de diverses marques, et un grand lot de farine de choix, en magasin et à vendre par Jérôme B. Van Horn, rue des Magasins No 61.—Voyez l'annonce.

HUILE, SARDINES, CAFÉ.—Un lot de ces articles, venant d'être reçu de New-York et du Havre, est en vente chez M. A. Lanata 7 et 11 rue Jefferson.

CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENT.—M. Beach a tenu, hier, au No 86 de la rue St-Ferdinand, une enquête sur le cadavre de Peter Devou qui s'est noyé, mardi, en se baignant. Ses jeunes amis avaient été témoins du triste accident.

Le défunt avait onze ans.

COUR MILITAIRE—*Juge Atocha*—Henry Michel, homme de couleur, soldat, déclaré coupable de vol au préjudice du gouvernement, a été condamné à trois mois de travaux forcés sur l'île aux Vaisseaux.

Aaron Perone, soldat de la Cie A. du 12e régiment du Connecticut, et prisonnier sous parole, a été envoyé, pour deux semaines, à la Presse à coton où il sera à l'abri de la tentation de boire.

Henry Garrety, soldat à cheveux gris, a été condamné à deux mois de détention au workhouse et à perdre un mois de paie parce qu'il avait assailli un watchman.

—Wm Hays, capitaine du "N. America", steamer transport des E. U., Antoine Skillman, maître d'hôtel du steamer, et J. P. Machio sont venus répondre à l'accusation d'avoir enfreint les règlements en faisant le trafic d'approvisionnements. Ils avaient acheté, du 4e régiment du Massachusetts qu'ils avaient transporté de Port Hudson à Cairo, les provisions que les soldats désiraient changer pour d'autres vivres. Le capitaine a été condamné à être destitué, à perdre les marchandises et à payer une amende de cinquante piastres. Le maître d'hôtel a été destitué, il a été condamné en outre à six semaines de prison et les articles ont été confisqués. Machio a été condamné à cinquante piastres d'amende.

L'interrogatoire de Wm. Hill qu'une jeune personne qui était dans la Confédération accuse d'être espion, a été commencé et sera repris ce matin à onze heures.

PORTEFEUILLE TROUVÉ.—Un enfant a trouvé, dans la rue Bourgogne, un portefeuille qui contient de l'argent. L'officier Sears l'a remis au greffier du poste principal du Deuxième District.

ACCUSATION D'UN ÉDITEUR.—Le Dr Kennedy, éditeur du *True Delta*, a été arrêté, hier, sous prévention de libelle. Il a été relâché après qu'il eut donné un cautionnement de cinq cents piastres et comparaîtra, ce matin, devant le juge Hughes.

Nous apprenons que l'accusation est formulée par un des membres du Bureau des rues et débarcadères et qu'elle repose sur des articles qui ont paru dans le journal au sujet de cordes de bois appartenant à la ville.

EDITION D'HIER SOIR.

Arrivée du steamer Hudson.

Le steamer *Hudson*, capitaine A. W. Lavender, est arrivé hier soir de New-York. Ses officiers rapportent qu'il est parti de New-York le 11 courant et qu'il n'a éprouvé aucun accident, comme on l'avait rapporté à tort.

Le Hudson apporte les malles arriérées et une forte cargaison.

Nouvelles du Nord plus récentes

Par la voie du Fleuve.

Le tirage à New-York—Proclamation du gouverneur Seymour—Le siége de Charleston—Mouvement en Virginie—Nouvelles d'Europe—Nouvelles du Mexique.

Par l'arrivée du steamer *Star Light* nous avons reçu des journaux de l'ouest jusqu'au 22 courant, qui contiennent des nouvelles intéressantes.

LE TIRAGE A NEW YORK.

New York, 18 août.—Le général Canby dans une circulaire, dit que les devoirs des troupes fédérales se bornent à la défense des forts et à la protection des propriétés publiques et des officiers du gouvernement général dans l'accomplissement de leur devoir et que le devoir de maintenir l'ordre et de protéger les personnes et les propriétés incombe aux autorités municipales et d'Etat, mais que les troupes fédérales seront prêtes à leur porter secours si on le demande, ou si cela est nécessaire par l'impuissance des autorités civiles.

Si les officiers du gouvernement général sont assaillis par des violences illégales, dans l'exercice de leurs fonctions, le devoir des troupes est de les protéger. Si on les charge de protéger des propriétés publiques, elles doivent les défendre jusqu'à la dernière extrémité.

New York, 19 août.—Le tirage a lieu dans le sixième district. Il n'y a pas de désordre et on n'en craint pas. On a tiré aujourd'hui environ 1,000 noms. Les milices sont dans leurs salles d'armes mais ne seront appelées qu'en cas de besoin. Le maréchal prévôt et les autres officiers sont protégés par des détachements du 37e Massachusetts et d'autres régiments.

Proclamation de l'Exécutif.

Chambre de l'Exécutif, 18 août 1863.

J'ai été informé que le tirage est sur le point de se faire à New-York et à Brooklyn et j'apprends qu'il est à craindre que des désordres sérieux éclatent et que des attaques séditieuses aient lieu contre ceux qui sont chargés de mettre à exécution la loi du Congrès.

Je ne puis croire que des citoyens, en nombre considérable, soient disposés à renouveler les scènes honteuses du mois passé, où tant de gens, innocents ou coupables ont péri. Nos cours prononcent des punitions sévères à beaucoup de ceux qui se rendirent coupables d'actes destructifs de la vie et de la propriété de leurs concitoyens.

Ces événements devraient apprendre à tous que des maux réels ou imaginaires ne peuvent pas être corrigés par des violences illégales. Les libertés de notre pays et les droits des citoyens peuvent seulement être conservés par un juste respect envers les obligations légales et l'adhésion aux jugements des tribunaux judiciaires. Bien que je pense qu'il eût été sage et humain d'obtenir une décision judiciaire au sujet de la constitutionnalité de l'acte de conscription, aussitôt que possible ou par un procédé sommaire, cependant le défaut de cette formalité ne justifie en aucune manière une violente opposition à un acte du Congrès. Jusqu'à ce qu'il soit renversé par la décision des tribunaux judiciaires, il doit être observé comme tout autre acte de la législature nationale ou d'Etat.

La doctrine illégitime qu'on peut résister justement à des lois opposées à nos idées de droit et de devoir, avait non seulement donné lieu à de grands désordres et à des scènes de violence, mais c'est encore une des principales causes des désastres de la guerre civile, où tant de sang et d'argent a été versé et perdu. Le manque de respect pour la sainteté de la Constitution, pour la majesté de la loi, pour les arrêts de la justice, est en ce temps-ci le plus grand danger qui menace la liberté américaine; cet esprit de déloyauté doit être combattu. Il est contraire à l'ordre social et à la sécurité publique, il est destructif de la sureté des personnes et des propriétés et subversif de la liberté du citoyen et des franchises de la nation.

Ceux qui croient qu'il y a danger quelque part pour les droits des citoyens ou pour l'administration de nos lois et qu'il est à craindre qu'un pouvoir commette quelque usurpation en violation de nos clauses constitutionnelles, devrait ne pas oublier cette vérité que tout acte de violence, tout désordre public pave la voie à ces mêmes usurpations et que cela sera vu avec satisfaction par ceux qui, pour quelque cause que ce soit, désirent détruire le pouvoir, ou les droits de notre nation ou de l'Etat. La constitution et les statuts de l'Etat et de la nation contiennent d'amples remèdes pour tous les torts qui peuvent être commis soit par les gouvernants soit par les citoyens, et ceux qui veulent conserver leurs droits et punir ceux qui les offensent, devraient eux-mêmes remplir leurs devoirs avec empressement, s'abstenir de tous actes illégaux et soutenir généreusement le gouvernement et ensuite faire valoir leurs droits d'une manière résolue et calme.

Je renouvelle l'avertissement que je vous ai donné pendant les dernières émeutes. La seule opposition permise est un appel aux cours de justice. Je préviens, en conséquence, tous les officiers exécutifs et judiciaires dont le devoir est de faire exécuter les lois et de défendre l'ordre public, qu'ils aient à prendre des mesures vigoureuses et effectives pour dissiper les rassemblements séditieux, et, s'ils trouvent leurs pouvoirs insuffisants, de faire appel au pouvoir militaire, conformément aux statuts de l'Etat, afin que l'ordre public soit préservé et que les personnes et les biens des citoyens soient pleinement protégés.

HORATIO SEYMOUR.

Le siége de Charleston.

Devant Charleston, 6 août—L'attaque n'a pas eu lieu le 13 pour diverses raisons. Les rebelles ont élevé une ligne de tranchées d'un mille de long sur l'île James, du fort Johnston à Secessionville. Les monitors sont allés la nuit tirer sur le fort Wagner et l'amiral qui était sur le *Patapsco* a failli être emporté par un boulet de 10 pouces.

Dans l'attaque de demain, l'*Ironsides* tirera sur le fort Wagner pendant que les monitors et les batteries de terre attaqueront Sumter. La flotte de bois et les mortiers attaqueront le fort Moultrie.

Les travaux rebelles sur l'île James indiquent que les rebelles veulent tenter de repousser Gilmore de l'île James, ou d'entraver le siége de Sumter.

Charleston, 16 août, 5 h. P. M.—Les confédérés ont empilé des sacs de sable sur le quai contre le mur d'arrière de Sumter jusqu'à une hauteur de 40 pieds cela protége complètement les poudrières contre les batteries de terre de Gilmore. On dit que l'attaque aura lieu demain.

Washington, 19 août.—Le gouvernement a reçu une dépêche de Charleston portant que vendredi et samedi le bombardement a été terrible.

Représailles.

Washington 19 août—Voici le langage du général Halleck à l'agent pour l'échange des prisonniers:

"Ordre est donné qu'aussitôt que vous aurez reçu avis officiel ou authentique de l'exécution des capitaines Sawyer et Flynn, vous ferez pendre W. H. Lee et l'autre officier rebelle désigné, et que vous notifierez Robert Ould de ces mesures, et l'assurerez que le gouvernement des Etats-Unis procédera à des représailles pour toute violation barbare des lois de la guerre civilisée."

Opérations en Virginie.

New York, 18 août—Les nouvelles données par cette dépêche se bornent à quelques mouvements qui semblent indiquer de la part de Lee l'intention de prendre l'offensive et de s'avancer vers Dumfries pour prendre Meade en flanc. Les confédérés font des préparatifs pour traverser le Rappahanock. On a entendu dans la matinée du 17 une forte canonnade dans le voisinage des gués de Banks et des Etats-Unis, où se trouvait une partie du corps de Longstreet.

Nouvelles d'Europe.

Cap Race, 17 août—L'*Asia* parti de Liverpool le 8 et de Queenstown le 9, a apporté des nouvelles d'Europe de deux jours plus récentes.

L'Angleterre, la France et l'Autriche ont résolu d'adresser une note commune à la Russie.

Un navire bélier qui se construisait en Angleterre pour le compte de la Russie, est parti en toute hâte bien qu'il ne fût pas achevé.

Le *Globe* de Londres dit que le gouvernement anglais a reçu de celui des Etats Unis l'assurance que la conscription dans ce dernier pays n'avait pas pour la Grande Bretagne une signification menaçante.

L'emprunt confédéré était coté, le 7, de 72 à 24.

Le coton avait à Liverpool une tendance à la hausse, le 8 août.

Londres, 9 août—On considère ici les avis d'Amérique apportés par le *Persia* comme plus favorables au Sud, et on croit plus que la guerre soit à la veille d'être terminée. L'emprunt confédéré a fermé hier à un escompte de 22 à 24.

La question polonaise n'a pas subi de nouvelle phase.

On croit généralement que l'archiduc Maximilien acceptera le trône du Mexique.

Le *Times* dit que le gouvernement en vue de l'attitude menaçante prise par les Etats-Unis, se propose d'envoyer de nouvelles forces dans l'Amérique anglaise.

Le même journal dit qu'il ne serait pas étonnant que la proposition faite par Jefferson Davis, au sujet d'une alliance offensive et défensive entre le Mexique, sous le protectorat français, et les Etats confédérés, fût accueillie favorablement par l'empereur Napoléon. Quant à l'Angleterre, sa politique lui commande la neutralité la plus absolue.

Le *Times* croit que l'élection de l'archiduc Maximilien au trône du Mexique, resserrera l'alliance entre la France et l'Autriche, et compromettra les relations amicales entre le gouvernement de Napoléon et celui de l'Union américaine. Les Fédéraux n'attendront qu'une occasion favorable pour jeter le gant à l'empereur du Mexique. La *Patrie* dit que l'archiduc Maximilien n'acceptera le trône qui lui est offert que moyennant l'assentiment de l'empereur d'Autriche.

La *France* dit que l'archiduc Maximilien, s'il accepte la couronne du Mexique, sera immédiatement reconnu par la France et l'Angleterre, et que les autres puissances ne tarderont pas à en faire autant.

La rente française a fermé à 67 fr. 15 c.

La question du Japon a reçu une solution provisoire. L'édifice occupé par le ministre américain a été incendié.

Nouvelles du Mexique.

San Francisco, 18 août.—On a des avis de Mexico jusqu'au 22 juillet.

Forey lance des décrets et les journaux français et mexicains recommandent la reconnaissance de la Confédération du Sud. La jalousie des Mexicains est provoquée contre les Etats Unis qu'on appelle une nation de voleurs.

Le pronunciamento du triumvirat dit que les Etats du Nord sont pour Juarez, et le Sud pour la monarchie mexicaine. Tout indique une prochaine reconnaissance du Sud par le Mexique.

Il y a toujours des combats de guérillas sur les routes qui conduisent à la ville de Mexico. Les Mexicains ne font pas de prisonniers; la guerre d'extermination occasionne de nombreuses pertes.

Dans la ville de Mexico les partisans du triumvirat emprisonnent et fusillent ceux qui refusent de prendre le serment d'allégeance à l'empire.

Des mexicains sont fouettés publiquement pour refuser des logements aux officiers français. Une dame mexicaine, nommée Rubio, a été condamnée à 200 coups de fouet pour avoir refusé de recevoir des officiers français dans sa maison. Son mari a offert de payer son poids en argent, mais Forey a refusé disant qu'il voulait faire un exemple.

(Nous n'avons pas besoin de dire que c'est là une ignoble calomnie, dont tout l'odieux doit retomber sur ceux qui se servent du télégraphe pour transmettre des mensonges aussi infames.—Red.)

Les ministres étrangers ont refusé de se rendre à San Luis Potosi, sur l'offre de Juarez de protéger leur voyage.

Arrivée du steamer Hudson.

Le steamer Hudson, capitaine Laumder, parti de New York le 11 du courant, est arrivé dans notre port ce matin. Ce steamer est consigné à MM. Warneken & Co.

Voici la liste de ses passagers:

C K Hill, M P Fistner, J L Collon, H Hopkins, G R Stoddark, W K Coeuses, C F Curlen, J Larks, major E Loctts, L E Loctts, Dr McCormick, Mr et Mme Chubbuck.

Ordre officiel sur l'enrôlement des nègres.

Nous trouvons dans l'*Era* l'ordre officiel qui suit:

QUARTIER GÉNÉRAL, DÉPARTEMENT DU GOLFE,
Nouvelle Orléans, 21 août, 1863.

I—Le colonel John S. Clark, le major B. Rush Plumbey et le colonel George H. Hanks sont nommés membres d'une commission pour régler l'enrôlement, le recrutement, l'emploi et l'éducation des personnes de couleur. Toutes les questions concernant l'enrôlement des troupes pour le corps d'Afrique, la réglementation de leur travail, ou le gouvernement et l'éducation des nègres, seront référées à la décision de cette commission et ses décisions seront soumises à l'approbation du commandant-général du département.

II—Aucun enrôlement pour le corps d'Afrique ne sera autorisé ou permis, conformément aux règlements approuvés par cette commission.

III—Le maréchal-prévôt général fera enrôler tous les hommes de couleur valides conformément à la loi de conscription, et le nombre qui sera nécessaire pour la défense militaire du département, réparti également sur les différentes paroisses, sera enrôlé au service militaire suivant les règlements que la commission pourra adopter. Des certificats d'exemption seront accordés à ceux qui ne seront pas enrôlés, pour les protéger, contre toute arrestation et toute intervention, sauf pour crime.

IV—Les soldats du corps d'Afrique ne pourront quitter leurs camps et errer dans les paroisses, sans une permission écrite, ou en compagnie de leurs officiers.

V—Les hommes de couleur non employés, vagabonds ou rôdeurs de camp seront arrêtés et employés aux travaux publics par le département du maréchal prévôt, sans autre paie que leurs rations et leur habillement.

VI—Les arrestations de personnes et les saisies de propriété ne seront pas faites par des soldats de couleur; et ils ne seront pas chargés de la garde des personnes ou des propriétés sauf quand ils seront sous le commandement et accompagnés d'officiers dûment autorisés.

VII—Toute injure ou tout dommage fait à la famille d'un soldat, parce qu'il est engagé au service militaire, sera puni sommairement.

VIII—Autant que cela sera possible, le travail de personnes non aptes au service militaire, sera fourni en remplacement de celui des hommes enrôlés.

IX—Tous les règlements précédemment établis pour le gouvernement des nègres et non incompatibles avec cet ordre, seront appliqués par les maréchaux-prévôts des différentes paroisses, sous la direction du maréchal prévôt-général.

Par ordre du major-général BANKS.
RICHARD B. IRWIN, A. A. général.

FRANCE.

SYMPTOMES PACIFIQUES.

Paris, 30 juillet.

On assigne presque officiellement la date du 5 août, comme celle du jour où l'Empereur doit rentrer à Saint Cloud. Cela n'empêche pas que dans certains salons politiques on croie encore que le retour de S. M. aura lieu lundi au plus tard, et on invoque comme présomption, l'arrivée du prince de Metternich dans la journée même de dimanche. On dit que l'ambassadeur d'Autriche n'aurait pas quitté Trouville dès ce jour là, s'il n'avait pas été rappelé pour quelque circonstance importante exigeant sa présence à Paris le lundi.

Que ce soit à cause du retour très prochain de l'Empereur ou à cause d'une conférence annoncée pour le 3 août entre M. de Drouyn de Lhuys et les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche, M. de Metternich sera ici dimanche et ne repartira pas avant que la Note pour la Russie n'ait été définitivement arrêtée et expédiée à sa destination.

Or, il est indubitable aujourd'hui que rien ne sera terminé avant le futur conseil de cabinet qui doit réunir tous les ministres sous la présidence de l'Empereur. Ce ne serait donc que vers la fin de la semaine prochaine, du 7 au 8 août, que le courrier porteur des dépêches de la France pourrait être envoyé au duc de Montebello.

Il est par conséquent fort raisonnable de penser que le mois d'août approchera de sa fin avant que nous ayons reçu la nouvelle réponse du gouvernement russe. Un conflit ne peut donc matériellement éclater cette année. En attendant, les appréciations continuent à être dirigées par un courant pacifique. On accepte volontiers certains indices, certains renseignements qui tendent, de cotés différents, à signaler des symptômes de conciliation chez les hommes d'Etat de la Russie. On apprécie favorablement, quoique avec étonnement, les allures singulièrement dégagées, exemptes de préoccupations apparentes, de toute la société russe officielle de Paris. On accueille avec quelque satisfaction l'explication qui, d'après les on-dit de cette société, circule sur les causes du rappel de M. de Balabine. Il n'y aurait point dans ce fait un acte préparatoire de rupture diplomatique. M. de Balabine aurait manqué de perspicacité et surtout d'autorité, et devra être sous peu de temps remplacé par un personnage dont l'expérience est consommée, M. de Meyendoff, qui, un moment, avait passé, dans l'opinion de la diplomatie, pour devoir recueillir la succession du chancelier de Nesselrode, après la mort de l'empereur Nicolas, mais qui fut simplement mis à la tête de la maison de l'impératrice douairière.

De la vue.

Je ne suis d'aucune faculté, je n'ai pas le moindre diplôme mais j'ai tant vu de malades d'yeux durant vingt-cinq ans que j'ai vendu des lunettes, que cette longue pratique m'a donné quelqu'autorité, je le crois du moins, pour parler de la vue en homme de l'expérience, sinon en vertu de la science légale. Je ne veux pas faire une réclame, mes prétentions sont plus élevées, c'est une révolution que je veux tenter, briser de vieux préjugés, sortir le public d'une vieille routine qui lui est préjudiciable. Si je réussis, je lui aurai été plus utile qu'à moi.

J'ai fait une découverte, bien simple, comme toutes les découvertes, quand elles sont faites. J'ai trouvé qu'il se commettait chaque jour, à chaque instant, des abus, plus que cela, des crimes contre lesquels les lois sont impuissantes.

A un pharmacien qui vend des drogues et des poisons de toutes sortes, la loi fait une obligation d'études préliminaires qui lui donnent la connaissance des propriétés diverses de ses articles. Le public a des garanties.

A un marchand de lunettes qui vend du poison pour les yeux nul lois aucune, il n'y a pas demande rien et c'est un grand mal dans la société.

Je m'acharnerai contre cet abus dont le public est complice, et je demande l'aide des esprits sérieux pour éclairer et persuader que le choix et l'application de verres pour augmenter ou raffermir la vue est un acte d'une importance capitale. Des désordres graves et souvent irréparables peuvent en résulter, et c'est la faute de ceux qui lunettes comme des gants ou des bretelles. Le marchand, à peu d'exception près, vend des lunettes comme toute autre marchandise. Il laisse choisir l'acheteur. Sur 100 personnes qui portent des lunettes, 90 au moins les ont achetées sans discernement, 5 au moins ont des maladies d'yeux provenant de l'usage des verres mal appliqués.

Les lunettes choisies au hasard ont pour effet de précipiter une ou deux personnes sur trois à l'usage de conserves au lieu de lunettes.

Les verres de lunettes mal choisis et mal appliqués sont un poison qui détruit la vue aussi sûrement que l'arsenic détruit la vie.

Un marchand de lunettes devrait être, comme le pharmacien, obligé à des études spéciales, et être muni d'un diplôme.

Le public doit cesser de considérer comme inoffensif l'emploi de verres de lunettes qu'il ne sait pas choisir et qu'on ne sait pas lui vendre.

Il faut qu'il s'adresse à des gens spéciaux.

C. DUHAMEL, opticien,
46, rue de Chartres.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

LE PROCÈS CRIMINEL.

VIII

VERSAILLES

Ma mère t'aimait d'amour. Elle ne savait rien faire de ce qu'il faut pour retenir l'époux chancelant au seuil de la chambre conjugale. Elle pleurait, elle se plaignait. Peut-être avait-elle le cœur plus haut et plus profond que notre père. Elle en mourut.

Notre père l'estimait et la craignait. Il fuyait au désert comme un enfant qui se précipite dans la cour des récréations.

Pour ce qui me regarde, ma mère disait vrai rigoureusement. Bien que née en Autriche, et malgré le sang autrichien qui était dans mes veines, j'étais une petite Irlandaise, gaie, folle, communicative, et ne sachant pas comprendre le deuil de celle qui restait au logis. A sa place, moi j'aurais bien su comment secouer la tristesse. Je me disais cela déjà. Et comme je le lui dis une fois à elle-même, elle me chassa indignée.

Toutes les choses d'Irlande me plaisaient et je dédaignais l'Allemagne. Notre père, esclave de ma fantaisie, m'avait fait venir un costume de paysanne du Connaught. J'allais par les champs avec ma jupe rayée et ma mante rouge. Ma mère en prenait du chagrin, comme si c'eût été là une faute sérieuse. Elle essayait parfois de me dire les dolentes et mystérieuses légendes de la poésie allemande. Je frissonnais ou je me moquais. J'avais une haine innée pour ces fastidieux radotages, tout pleins d'ossements qui craquent, de tombes qui s'ouvrent et de morts qui voyagent. La ballade allemande ne saurait sortir que du cimetière, ce sont des cancans de fossoyeurs. Mais parlez moi des belles histoires que me racontait la vieille Ellen, la nourrice irlandaise de notre père! Les batailles des géants dans le brouillard, les amours des filles de la mer, les féeries des grottes de Fingal qui vont à cent lieues sous l'Océan, l'île des Perles et la légende de Fin-Bar, le saint à la blanche chevelure! J'aurais passé ma vie à écouter ces naïves et chères imaginations du peuple-enfant. J'étais une Irlandaise et je n'étais pas une Allemande, puisque, pour comble, j'aimais la France et les Français!

Quand mourut ma pauvre mère, à la suite d'une maladie de langueur, je n'avais pas encore quatorze ans. Notre père était alors un des généraux les plus en faveur à la cour. L'empereur lui envoya un brevet qui me plaçait au nombre des pupilles du château impérial et royal de Reichstadt, honneur réservé seulement aux orphelines des plus grandes maisons de Bohême. Je quittai le général avec répugnance, et j'emportai la persuasion que déjà il songeait à se remarier. Cependant je ne savais rien de ses secrets: quand je l'interrogeais, il commençait à faire avec moi comme avec ma pauvre mère: il riait, il plaisantait, il chantait. La catastrophe qui mit fin à ses jours le surprit avant qu'il m'eût fait aucune confidence. Par ma mère seulement, qui était jalouse de ce souvenir, je connaissais l'existence d'une autre femme et d'un fils, né en Angleterre. C'est vous qui m'avez appris tout à l'heure que, au moment de sa mort, mon père était sur le point de rendre justice à Madeleine Surrizy, votre mère.

Il avait de l'honneur, et le souvenir d'une ancienne affection était-il pour quelque chose dans sa froideur vis-à-vis de ma mère?

Il avait de l'honneur, bien que l'histoire de son mariage me paraisse être une tache grave dans la vie d'un homme. L'Irlande est une pauvre nation tombée. Nos grands aïeux n'auraient pas voulu de cet honneur......

Vous savez aussi bien que moi désormais le nom que portait en Allemagne le fils de M. le marquis de Belcamp. J'étais déjà depuis quelques mois à la maison de Tutelle, quand je rencontrai pour la première fois George Palmer, lors d'une visite que je fis à mon père. Les jeunes filles ont une grande reconnaissance pour la première personne qui cesse de les traiter en enfants. J'eus cette reconnaissance envers George Palmer, qui était le commensal et l'ami de mon père...... Vous redoublez d'attention, Robert. Je ne sais pas si mon récit contentera l'envie que vous avez de savoir; je puis vous certifier, du moins sur ma parole, que, après m'avoir entendu, tout ce que je sais vous le saurez.

Il y avait à l'université de Prague trois jeunes gens, trois cousins de ma mère, les comtes Bœhm. Leur père, le major général Bœhm, venait parfois chez nous, en Istria, quand j'étais toute petite. Les fils, dissipateurs et débauchés, avaient reçu déjà plusieurs avis de la clémence de l'empereur, leur protecteur, qui était même le parrain de l'un d'eux. Ces comtes Bœhm affectaient de mépriser notre père et disaient publiquement que, en épousant une vieille femme comme leur parente, il leur avait volé un héritage.

L'aîné, Albert, était la première épée de l'université; Reynier, le second, était le roi du *Bier scandal* et la terreur des philistins. A la maison nous savions tout cela, parce que mon père se divertissait beaucoup à ouïr le récit des excentricités universitaires. Je m'accuse humblement d'avoir partagé cette faiblesse. J'aimais presque autant les épopées des *renards d'or* et des *maisons moussues* que mes vieilles légendes irlandaises elles-mêmes.

Le troisième des comtes Bœhm avait nom Frédérick. C'était presque un enfant comme moi. On disait qu'il serait un mauvais sujet comme ses frères. Il revenait de France, où il faisait partie de la suite de Marie Louise.

Les trois comtes Bœhm étaient trois remarquables types de cette superbe race de montagnards tzèques qui furent les maîtres de la Bohême. Frédéric surtout était le jeune homme le plus beau que j'aie rencontré en ma vie. Il habitait la petite ville de Reichstadt pendant la saison du repos.

Un soir, à Prague, le comte Albert, ivre, m'insulta au sortir du théâtre. Le comte Henri le châtia sur place et le blessa d'un coup d'épée le lendemain. Je dois ajouter cependant que le comte Henri, qui portait alors ce nom de Palmer, et qu'on appelait l'anglais parmi les étudiants de l'Université, était de toutes les parties des comtes Bœhm et leur camarade, sinon leur ami.

Ces comtes Bœhm m'inspiraient une véritable terreur, et parfois je m'étais dit, en regardant Frédéric, cette tête d'archange: Si une pauvre jeune fille venait à l'aimer....

Ici lady Frances Elphinstone ne put retenir un sourire, parce que Robert l'interrogeait d'un regard souriant.

—Eh bien! oui! s'écria-t-elle en frappant de son pied charmant le sable de l'allée, la traveur de toute ma vie a été de l'aimer!

—Alors, prenez garde à vous, petite sœur! dit Robert.

Sarah devint sérieuse.

—Il y a entre nous le souvenir de mon père, prononça-t-elle tout bas.

—Il vous est donc prouvé que les comtes Bœhm ont assassiné Maurice O'Brien?

Sarah ne répondit pas tout de suite. Elle passa ses doigts sur son front.

—Prouvé?.... répéta-t-elle; que dire d'un fait environné d'une nuit profonde?.... Frédéric avait seize ans, et, la veille du jour fatal, je l'avais rencontré à Reichstadt, à douze milles de Prague.... mais le fait est qu'ils ont profité du meurtre.... et que lui, l'unique héritier maintenant, détient mon héritage avec la fortune qui devait être à vous.

—S'il n'avait que seize ans, peut-être ignore-t-il?....

—On le dit bien malade, interrompit Sarah d'une voix sourde, s'il meurt, je prierai pour lui.

Robert interrogea sa physionomie d'un regard furtif. Elle avait les sourcils froncés, mais la paupière humide.

—Ce fut le comte Henri, reprit elle brusquement, qui me sauva de leurs mains après le meurtre. Il savait leurs desseins: j'étais réservée au même sort que notre père. Vous connaissez suffisamment le comte Henri maintenant pour que je n'aie pas besoin de vous dire qu'il n'est point d'obstacle humain capable d'arrêter ses pas. Il s'introduisit au château de la Tutelle et m'enleva. Il ne m'a jamais trompée que cette fois. Il me dit que mon père, accusé de haute trahison et préparant sa fuite, m'attendait.

Mais nous n'étions pas plutôt dans la chaise de poste que toute la vérité me fut connue. Je pleurai du moins en sûreté la mort de mon père, car le comte Henri avait eu la délicatesse de prendre avec lui l'ancienne femme de chambre de ma mère. Tant que dura le voyage, elle fut en tiers entre nous.

A Londres, car ce fut à Londres que nous nous rendîmes en traversant la France toute entière, je fus placée dans une famille respectable ....

Si vous me demandez quel était alors mon sentiment à l'égard d'Henri, je vous répondrai: Imaginez le culte dont on peut entourer un Dieu sauveur. Il avait vingt ans, il avait la beauté d'un chevalier, si Frédéric avait celle d'un ange. De ses projets, il m'avait laissé voir ce qu'il faut pour éblouir un cœur d'enfant. Je crus non pas l'aimer, mais l'adorer. Je lui dis alors, et lui ai dit cent fois depuis: Tout ce qui anime mon souffle est à vous.

Mon frère, il ne faut pas craindre. Cet homme est un grand cœur. Ce qu'il y a derrière les mille plis du voile qui couvre sa vie, Dieu le sait, que Dieu le juge! moi je le sers.

Le comte Henri ne prit de moi que ma virginale tendresse. Parfois il berça mes transports en me faisant espérer que je serais sa femme. Il était sincère. Il me voyait si belle de bonheur sous ses caresses fraternelles, qu'il croyait m'aimer. Les baisers du comte Henri de Belcamp étaient purs et bons comme ceux de mon père.

A continuer.

Marié, samedi, 22 août 1863, à l'Eglise St-Joseph, par le révérend Père Hayden, M. AUGUSTE ALLNET à Mlle LAURE EMILIE TESSIER, tous deux de cette ville.

ATTENTION.

Attention!—Le shérif procèdera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, à la vente à l'encan de l'installation du magasin situé rue de Chartres No 65, entre Bienville et Conti.

M. J. P. Boisseau, encanteur, vend des meubles, de la verrerie, de la faïence, ce matin, à 10 heures, dans la rue St Charles, No 74.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, vendredi, 28 du courant—A 10 heures et demie, dans la rue Constance, No 35, beaux meubles en palissandre, verrerie, faïence, etc—A midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, 50 balles de coton. La vente est péremptoire. Voir aux annonces.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi, 27 août, 5 heures P. M.

COTON—On négociait, aujourd'hui pour deux ou trois petits lots, mais aucune vente n'avait encore eu lieu au moment où nous nous trouvions sur le marché. Nous apprenons que 700 balles seront offertes à l'encan sous peu, ou environ 50 demain.

SUCRE ET MÉLASSE—Plusieurs lots ont été reçus et sont maintenant en vente au débarcadère, mais il n'y avait pas eu de ventes dignes de remarque lorsque nous étions sur le marché. Les ventes de sucre ont eu lieu, hier, à 10¾ cts le nouveau bon ordinaire à fait et 11 ½ cts le nouveau prime, 10¾ cts le vieux fait et cts le vieux fair, 11 ½ cts le vieux fully fair. Les ventes de mélasse ont eu lieu à 37½ à 38cts.

AVOINE—900 sacs, à 77 ½ cts le boisseau.

FARINE—Aucune transaction de première main. Les dernières ont eu lieu à $8 le baril d'extra Détail, $7 25 à $7 75 et $3 à superfine, $8 à $9 50 cts l'extra.

FOURRAGE—Il ne s'est pas vendu de lots en gros. Détail: $1 40 le boisseau de maïs, $2 les 100 livres de son et $2 50 le tonneau de foin.

—Ventes à l'encan aujourd'hui—25 boucauts plats célibés à 8½ à 8cts, 5 barils mosquerons avariés à $1 75, 25 barils pommes à $10 50 à $11, 5 barils whisky à $1 20, 14 barils sucre à 11⅛ à 12 et 13 cts, 9 caisses huile de charbon à 72½ cts, 40 caisses tabac à 45 à 55 cts, 250 barils farine à $3 50 à $9, autant l'état, 4 barriques vinaigre à $10 à $12, 12 sacs café Rio à 33½c, 50 caisses saindoux à 11½ à 11¾ cts, 50 caisses fromage de Gruyère à 24 à 24½ cts, 20 barils de riz à 7½, 21 demi boites thé à 47½, 25 caisses amidon à 5½, 27 barils poix à $5 et 5 barils fèves avariées à $3 55.

BULLETIN FINANCIER.

BUREAUX DE L'ABEILLE,

Jeudi soir, 27 août

Le mouvement monétaire et financier a été très limité aujourd'hui; les cours sont généralement plus faibles.

Les billets du Trésor ont été recherchés à 1 1/2 à 2 pour cent de prime, suivant le somme, sur la monnaie courante de la ville. La plupart des ventes de coton sont faites par le gouvernement qui n'accepte en paiement que les billets du Trésor; c'est pourquoi les acheteurs les recherchent.

Les offres de change pour le Nord excèdent la demande. Les checks à vue sur New York ont été à 1 pour cent d'escompte à pair pour les billets du Trésor et pair à 1¼ pour cent de prime pour la monnaie courante.

Il ne se fait rien d'important dans les traites pour l'étranger. Sterling 143 à 145; France, 4 à 3 80. Les espèces ne sont guère en demande. Or, 31 à 34; argent, 21 à 24.

Nous n'avons pas de transaction à annoncer dans les actions et les bons.

Les actions de la compagnie du gaz peuvent être cotées à $125 à $127 et celles de la compagnie du chemin de fer de la ville à $118 à $120 l'action. Les billets de la Banque de la Louisiane sont à 47 1/2 à 50 pour cent d'escompte, ceux du Crescent City à 40 et ceux des Marchands à 50 à 52 1/2 pour cent d'escompte.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 août 1863.

Il n'y a pas eu d'arrivage hier. Vendu, 12 bœufs, 9 veaux et 9 vaches. A vendre, 33 bœufs, 30 cochons, 70 moutons et 40 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net,	25 cents.		
" 2e "	"	20	
" 3e "	"	15	
Veaux, 1re qualité, "	"	25 à 30	
" 2e "	"	20 à 25	
Cochons,	"	10 à 12	
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$8 à 10		
Vaches à lait, par tête............	$75 à 100		

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Pas d'expédition à la Douane hier.

ARRIVÉS HIER.

Steamship Hudson, Laumder, New York.
Steamer Starlight, Guptill, St Louis.
Steamboat Fanny Bullitt, Hearn, Vicksburg.
Goelette Belle Creole, Paulin, Pointe à la Hache.
Goelette Norma, Martin, Pointe à la Hache.
Goelette Hope, Martin, Pointe à la Hache.

PRODUITS REÇUS.

De St Louis—Par le steamboat Starlight—6000 sacs avoine et maïs, 35 balles couvertures, 35 mulets et 10 chevaux.

INSTITUT ST-CHARLES.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES.

15..........RUE BOURBON..........15

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles qu'elle se fixe définitivement en ville, et que les cours de son Institution recommenceront MARDI, 1er septembre.

Les meilleurs professeurs sont attachés à cet Institut. M. Lavender est chargé des premières classes anglaises. Mme Macé et M. Garreau ont la direction des hautes classes françaises.

Les principes d'anglais et de français sont aussi enseignés avec le plus grand soin par des dames d'un mérite reconnu, et apprécié par les amis de l'Institution.

NOTA—Il sera fait, une fois par semaine, par M. Garreau, un cours public d'histoire et de littérature. Les personnes qui désireraient assister à ces cours ou se procurer des prospectus, doivent s'adresser à l'Institution. 22août—

Académie de Jefferson,

43......RUE BOURBON......43.

Dirigée par G. J. LORD.

La réouverture des classes dans cette Institution aura lieu MARDI, 1er septembre. On compte sur l'exactitude des élèves.

On prie les parents qui désireraient placer leurs enfants dans l'Institution de les y envoyer, autant que possible, dès l'ouverture du cours. 28 août—1m

Portefeuille perdu.

Il a été perdu hier, entre 2 et 3 heures, dans l'omnibus de la rue Tchoupitoulas au Stock Landing, un portefeuille contenant divers papiers qui ne sont d'aucune utilité qu'au propriétaire. Celui qui rapportera ce portefeuille et les papiers pourra garder la somme qui s'y trouve, comme récompense, Le remettre au magasin de marchandises sèches de SARAT & CO, rue de Chartres entre St-Louis et Conti. 28août—1

A VENDRE par le SOUSSIGNÉ.

BOUTEILLES et demi bouteilles en paniers,
CURAÇAO en caisses,
PARFAIT-AMOUR "
LIQUEURS assorties "
GUIGNOLET "
VINS " et en barriques,
" de Porto,
" de Sherry,
" de Madère,
" de Muscat,
COGNACS, différentes qualités,
PEPPERMINT,
MERISE,
RUM, Louisiane, Santa-Cruz et Jamaïque,
BOUCHONS de damejeannes et bouteilles,
TRUFFLES,
FARINE,
SUCRE,
1¼ et 1½ pipes de cognac vides et autres barils vides
2 boucauts charbon pulvérisé—
A vendre par S. QUEYROUZE,
21 août—6 10, rue St-Louis.

Huile! Sardines! Café!

CENT sacs café Rio prime,
.00 caisses huile d'olive extra,
100 caisses sardines à l'huile Nantes 1/2 et 1/4 boîtes, en débarquement du steamer Hudson de New-York, et du navire Marie Félicité du Havre, à vendre par ANT. LANATA,
7 et 11, rue Jefferson.
28 août—4f

Liste des lettres Françaises

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 28 AOUT 1863.

A

Arquebusier, Justine
Amiel, Jacques
Antonetti, Milly
Angle, Félix, boucher
Aubry, Vve Mme
Augereau, Chs

B

Blanchard, T B
Bayon, père, pour Mme A D'Aquin
Barraza, Giacomo, 2, de Nebbio
Bayasset, J J
Bartet, Baptiste
Basilique, Rosella
Beltram, Rafaele
Benussi, Francesco di Giacomo; Ante Bastilla
Benoit, C
Benoit, Joseph
Bertin, Dominique, pour Garduj Bastie
Bernis, Antoinette Mme
Beltran, José
Berenger, Louis
Bernet, François
Berger ou Berger, pour le sieur Malagarie
Bigot S
Bienvenu, P A
Borde, le Dr.
Bordes, Jacques
Bourdieu, Joseph
Boyer, Céline Melle
Bordenave, Frère
Bourgerre, Mathieu
Bousquet, Antoine
Boulin, le docteur
Bongiovanni, Paul
Bruno, Guiseppe
Brunet, Edouard
Brunetau, Amélie Mme

C

Cavalbo, David
Camblong, Stephen
Casanova, J H—soins A Camoz
Carré, W W
Camelo, Ser di Giovani
Capdevielle Alexandre
Chaumont, Doque
Camus, Théo tuile—2
Chapuis, Alphonse
Cabarrou, Jean
Cabral de Mida
Cambiano, Honoré
Caprats, John
Clairet, A chez Mme Armand Faure
Cruset, J F Vve Mme
Castille, André Vve Mme
Chausson, Francis
Castaing, Mme—chez F Lacroix Mme
Cheranlt, Mr
Ciarcochi, Guglielmo—raccol Sig. Fabio
Cipriani, Lorenzo
Chourrau, Joseph
Cornet, Pa
Cornen, Emma Mlle
Corpiette, Eugène
Cornelel, Mr pour Mlle June Mle Courreau
Corrier, C F
Cery, Jn Bte

D

Davis, Auguste
David, John, soins de M JDelord, Bernard Beyso
Delarlen, pharmacien (illisible)
Dalier, Jeanne Mme
Daniels, Martin
Da Costa, Alb R
Dauncy C J
Deschamp Lee Mme
Delessa, J I
De Bussières, C F K
De Armas, M 2
De Beaumont, S T
Despommier, M
De Maby, Mme
DeBlanc, Charles
Desdunes, Eugène
Dervain, An Ma
Delpench, A
De St Romes, Dr
Dozas, A J 2
Doyen, Nicolas
Dupuy, Mr
Ducros, Félix
Debarry, Jean
Dubois, Gge S steamer Crescent
Dubois, Marie Mlle
Domaresque, Er H
Duval, Mr
Durel Valsin Mme
Duffard, Dque
Ducatel, Hy 2
Derier, Antoine curé

E

Espy, Germain
Ernewein, Joseph
Escaig, Jean Jacques

F

Fallandy, Madame
F échinaud, frères
Ferretti, E
Fleury, Jean, tailleur
Fleury, L, sellier
Fortier, P Ad Mrs
Florane, Michel
Fortuier, Berthier

G

Garcia, Charles
Gaucin, Vasseur, Mme
Gass, Elma Mlle
Grass, Louis Mme
Gaillard, Omer
Gonzalez, Joséphine
Gomez, H Mme
Guérin, Juan Estefano—le nom de famille illisible
Guillaume dit Jey L
Guiraud, J B
Guérin, Ed
Gasina, George

H

Harang, Mr
Harris, E B Mme
Harohitta Francisco
Hernandez, F B
Hanecinet, D A
Howland, Gregorie
Huet, Cesar

J

Jeneveiu, Louis

L

Lamotte, D. Mme
Lagey & Lecanu
Laudan, F pour Delattus, Mun
Laurans, William
Lapier, Mlle
Lauena, Fb
Lambertie, Jules
Larouy, Jean Marie
Larcade, Baptiste
Lascounour, Jean
Lalanne, O Mme
Landini, Eugénie
Lafonta, Edouard
Lando, Joaquin
Larosa, Mme
Lafonta, Joseph
Laurent, Mte
Lacost-Couchot, Jean
Lacase, d'Abeille E
Levy, Maurice
Lestelle, J
Lefebvre, Vve Madame 2 soins J B Mollieur
LeBrun Nagase
Laforest, A A
Lorence, Joséphite
Lopez Poro Eduardo
Lombard Manuel
Lupau, Clément 2

M

Macé Mme
Marcos, P 2
Martin, Sabin
Mathieu, André
Marjoy Camillee
Magentel, Isaac
Martenout, Ulysse
Martin, Louis
Maas, Gustave
[illisible]
Mendiola, Joaquin
Meyer, Lazare
Mercier, Bonsine
Michel F
Michon, M Pierre
Mistrot, Antoine
Morrier, Juan

N

Néel, Louis

O

Ouvrière, C O 3

P

Parra, Juan Jr
Paredo, Giovanni
Pitte, Louis H
Pifanio, Antoine
Pernaud, Constant
Philippi Mr
Perret, Frank
Peltier, Auguste 2
Poiret, Mary Miss
Ponce, Anthony
Portel, J Jacques
Pochela, E
Feuillet, Sarah M
Prot, Charles
Potret, Marguerite
Pouech, Jean Pierre

Q

Q...éré, Jean, E.

R

Rasier, J A
Radovich, Antonio
Richaud, veuve Mme
Richert, Pierre
Rebrou, J C
Richoux, Antonio
Raggi, Auguste, Mme
Ryosa, J Mme
Reggio, Eusèbe
Recurt Mme, rue Magasins
Rodriguez, Prudencio, 2
Rufler, H
Rousset, A
Roman & Kernion
Roumage, Victor
Roman, Chs
Robert, J
Romain O. Mme
Robin père
Rubinson, J au x soins de M. Juge bu
Rouquette, Aunette, Mme

S

St-Aamonan, Jean
Savial, Eusèbe
St-Amand, Peter
Sauvé, Félix
Santiel, Joseph
Sanchez, Miguel
Selvaigne, E, J, Mme
Selles, Francisco
Simonet, Marcelin
Stille, B. Dr 2
Souille
Scollier, François

T

Trépagnier, Pierre, Mme
Tessier, Joseph
Terry y Rivas, A—4
Tortoze, Rafaele

U

Uffiziale, Luigi Cali, della real marina Italiana, corveta S. Giovanni

V

Varion, Olive, miss
Vandeweide, Mme
Verges, Miniquete
Verges, H.
Villecumno, boulanger
Verona, Philippe
Vignaud, Lucien, Mrs
Vincent, Eugène

Z

Zebriska, Ba mise, coin Duplantier et M.
Zapodi, Antonio

Initiales.

Antonini...... (from Napoli)
Guiseppe Fiumefreddo (illisible—from Palermo)
Moser—— boulanger
[illisible—ch St Gandens]
Vapor Juan de Austria.
Estafette du Sud.
Vapor Pizarro.

JOHN M. G. PARKER, maître de poste.

Théâtre de l'Ambigu Comique.

Dimanche, 30 août, représentation extraordinaire au bénéfice de M. Deligne jeune.

Le spectacle se composera de LA MARQUISE DE PRETINTAILLE, comédie-vaudeville en un acte,—JOCRISSE EN FAMILLE, folie-vaudeville en un acte—LE DÉSERTEUR, ou l'échappé des prisons de Toure, vaudeville en un acte.—Et d'un Intermède Musical. 28 août

GRAND CONCERT

Français et anglais, vocal et instrumental.

—*TABLEAUX*—

UN grand Concert vocal et instrumental sera donné, SAMEDI, 29 du courant, à 7 heures du soir, au Lyceum Hall, à l'Hôtel de Ville, au profit des orphelins de la Nouvelle Orléans. Prix d'entrée, 50 cents. On peut se procurer des tickets à la porte. 28 août—2

COLISEUM.

58—*Rue Bienville*—58

CONCERT

DE PIANO ET DE VIOLON.

POUR être agréable au public et varier les amusements, cet établissement donnera, à partir d'aujourd'hui et les jours suivants, des concerts de piano et violon. Bonne bière et viandes froides. Avis aux amateurs.
27août—6f JOHN HOSCH.

AVIS.

Le steamer HUDSON, arrivé de New York, est en débarquement au pied de la rue St-Joseph.

Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, attendu qu'elles sont à leurs frais et risques dès qu'elles sont débarquées et que ni les consignataires ni le steamer ne sont responsables de marchandises sur la Levée. Le fret qui n'a pas été payé davance doit être payé à notre bureau.
WARNEKEN & Co,
28 août Agents.

Farine! Farine!

CENT CINQUANTE barils farine, People's Mills Ex
200 barils farine Favorite Mills, Ex. de choix,
100 barils farine Quatre-As, St-Louis,
20 do do Monitau, do
800 do do sup. 40, diverses marques,
100 do de biscuits pilote de choix, en magasin et à vendre par JEROME B. VANHORN,
28août No 61, rue des Magasins

Demande de Nourrice.

ON demande une bonne nourrice sans enfant. S'adresser immédiatement à l'encoignure Bourgogne et St-Philippe, chez FRANÇOIS LAMARQUE.
28août—2

DEMANDE DE CUISINIÈRE.

ON demande une bonne cuisinière française ou créole, chez Mme DEZAUCHE, Rue du Canal, No 110.
28 août

ON demande une FEMME pour BLANCHIR, REPASSER et faire le MÉNAGE, chez Mme DEZAUCHE, Rue du Canal, No 110.
28 août

CHANGE

Sur Bordeaux et Paris,

EN PETITES SOMMES,
A vendre par OSCAR BERCIER & Co.
26 août—9f No 17, Rue St-Louis.

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!

EN débarquement du navire "Marie Félicité", du Havre—

12 paniers	12 bouteilles	champagne	Fleur de Bouzy,	
13	do	24 1/2	do	do
12	do	12	do Crême	do
13	do	24 1/2	do	
12	do	12	do Royal Hunter,	
23	do	24 1/2	do	do

A vendre par OSCAR BERCIER & Co,
26 août—7f 17 rue St Louis.

Placement avantageux

DE BILLETS

DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE.

LES personnes possédant des billets de la BANQUE DE LA LOUISIANE peuvent les échanger contre de BELLES PROPRIETÉS situées dans le Premier District, et cela à des CONDITIONS AVANTAGEUSES, en s'adressant au soussigné. Ces propriétés sont mises en vente pour cause de départ.
J. H. CLAY, courtier,
26 août—au 8 sep No 56, rue Royale.

Avis important—Aux planteurs cotonniers et aux facteurs de coton.

LES planteurs qui auraient besoin d'un bon moulin à coton sont informés que le dépôt de "l'Eagle Cotton Gin" est maintenant ouvert et qu'ils y trouveront un fort lot de toutes les grandeurs. Ces moulins sont tellement bien connus des milliers de planteurs qui s'en servent qu'on ne juge pas nécessaire d'entrer dans des détails. On en vend sur ce marché depuis trente-un ans et il est reconnu qu'ils sont supérieurs à tous les autres. En prenant pour base la valeur actuelle du coton, l'article sorti de ces moulins rapportera de cinq à dix cents par livre de plus que le coton fait sur d'autres moulins.

La hausse dans le prix du coton fait sur l'Eagle Gin excédera le prix de la machine.

Dépôt à l'angle des rues St-Charles et Union.
26 août—m

CHANGE SUR FRANCE,

Constamment à vendre par

J. M. EIMER & Cie,
22août—3m 17 Carondelet.

MULET TROUVÉ.

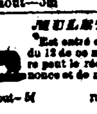

Est entré chez le soussigné dans la journée du 12 de ce mois, UN MULET; le propriétaire peut le réclamer en payant les frais d'annonce et de nourriture.
V. GIRARD,
26août—5f rue Victoire, No 598, 3e District.

POUR NEW-YORK.

Devant partir le JEUDI 6 Sept. à 9 heures A. M.

Le beau navire à vapeur HUDSON, ayant ses roues par côté, commandant Lavender, partira de son wharf au bout de la rue St-Joseph, le jour susdit. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements à la chambre et à l'entrepont, s'adresser à WARNEKEN & Co. agent,
28 aout Rue de l'Union No 41.

Pour New-York, directement.

Départ, samedi, 29 août, à 9 heures du matin

Le steamer favori GEORGE WASHINGTON, de marcheur, commandant E. V. Gager, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, le 29 Août, à 9 heures A. M., avec les malles des Etats-Unis. Pour frêt ou passage (chambres et entrepont) s'adresser à A. MOULTON,
Rue Natchez, No 31.

Le steamer LOCUST POINT partira le jeudi, 3 du mois prochain. 25août

POUR NEW-YORK, Directement.

Jour de départ, dimanche, 6 septembre, à 8 heures du matin.

Le steamer favori et régulier COLUMBIA, de la malle des Etats-Unis, commandant D. S. Barton, partira le 6 septembre, à 8 heures du matin, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, excellents emménagements, passagers de première, deuxième et troisième classe, s'adresser à WM J. REID,
23août—15f Rue des Magasins, No 33

POUR LA PAROISSE DE PLAQUEMINES,

Deux voyages par semaine.

Le bateau à vapeur THEODILE, part de la ville, à 9 heures du matin, tous les MERCREDIS, pour la station Tagliaferro, à 50 milles de la ville, et tous les SAMEDIS pour le Fort St Philippe et les endroits intermédiaires.

Pour frêt ou passage, s'adresser à JOS. DAVID, No 127, Vieille Levée, entre Toulouse et St Louis.
1 aout—30f

POUR LE HAVRE.

Le brick français du voilier MARIE FELICITÉ, capitaine Rabardy, partira pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr.
26 août 62 et 64 Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.

La belle goëlette AMARANTHE, fine voilière, capitaine Dawes, prend un chargement pour la Havane, et partira sous peu. Pour reste de frêt ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY,
26août— rue Gravier, No 86

POUR VERA-CRUZ.

Partira positivement SAMEDI, 29 août.

La barque ANGELA BREWER, de 450 tonneaux, capt. Foss.

Pour frêt ou passage, s'adresser immédiatement à A. DULUDE & CO.
No 91, rue du Camp.

Nous engageons toute personne qui désire aller au Mexique de profiter de cette occasion, ce navire étant particulièrement adapté pour passagers. 16août—

POUR MATAMOROS.

La belle goëlette anglaise ALLISON, fine voilière et d'un faible tirant d'eau, capitaine P. A. Frosty, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira dans quelques jours. Pour passage ou reste de frêt, s'adresser à
N. A. LLAMBIAS,
Rue Vieille-Levée, No 111.

Les passagers et le frêt seront débarqués au delà de la barre. 11août—15f

Pour Vera Cruz et Tampico,

LIGNE REGULIERE.

LA goëlette neuve, fine voilière, chevillée en cuivre, E. D. McCLENAHAM, capitaine G. M. Goodspeed, partira prochainement pour Vera Cruz et Tampico. Elle possède de beaux emménagements pour les passagers de chambre et d'entrepont. Pour fret et passage, s'adresser à
F. CLAVEL & CO 77, rue des Magasins.

Cette ligne offre de grands avantages aux passagers tant sous le rapport du bon marché que celui de la régularité des départs. 5aout

POUR LIVERPOOL ou HAVRE,

Le beau navire italien CARIOCA, capitaine Muggio, partira sous peu pour Liverpool. Pour balance de fret, s'adresser à
PIAGGIO & VIOSCA Jr.
14 juillet— 62 et 64, Vieille Levée.

CHANGE

A VUE OU A TERME, sur

Paris,
Bordeaux,
Toulouse,
Marseille,
Nantes,
Rouen,
Havre,
Nancy,
Lyon,
Mulhouse,
Amiens,
Strasbourg,
Metz,
Nîmes,
Reims,
St Etienne,
St Quentin,
Valenciennes,
Tarbes,
Pau,
La Rochelle,
Angoulême,
Agen,
Périgueux,
Brest,
Orléans.

A vendre par C. CAVAROC & Co.
20 aout—1m 116, rue Royale.

Aux Fabricants de Cigares.

En débarquement du brick T. D. Wagner, et en magasin.

VINGT CAISSES TABAC SEED LEAF DU CONNECTICUT de différents grades et de vieille récolte, choisi expressément pour ce marché, avec le plus grand soin et sous la surveillance d'un de nos associés. Dix caisses de la même quantité sont attendues incessamment par steamer.

A vendre par MAYER BROS.
rue Tchoupitoulas 51, entre les rues Natchez et Poydras.
25août—1m

Attendu par steamer, sous peu, un lot de

Boîtes à cigares.

telles que BREVAS, CILINDRADOS, CONCHAS et REGALIAS—Egalement
RUBANS SOIE à CIGARES.

A vendre par MAYER BROS, rue Tchoupitoulas, No 51, entre les rues Natchez et Poydras
23août—1m

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1er août—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275,.......RUE DAUPHINE.......275,

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 21 aout—1an—tlj

Institution Locquet,

PENSIONNAT, EXTERNAT ET DEMI-PENSION POUR JEUNES DEMOISELLES,

Rue du Camp No 199, entre Julia et St-Joseph.

LA Directrice de cet établissement a l'honneur d'informer les parents de ses élèves et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré son Institution au No 199, rue du Camp, entre Julia et St-Joseph. Ce nouveau local possède de vastes cours, des jardins et offre aux pensionnaires tous les avantages désirables d'hygiène et de comfort. Les cours pour la saison d'hiver recommenceront le mardi 1er septembre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'établissement, où des prospectus seront délivrés. 25 août—3mtlj

Ecole Supérieure et Primaire,

240......Rue des Remparts......240

Dirigée par M. Ch. CARON.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

CETTE Institution vaste et bien disposée, située dans une des plus belles avenues et sur la ligne des chars, offre toutes les commodités désirables pour des élèves.

L'enseignement répond complètement aux besoins de l'instruction dans ce District. Il comprend: l'Anglais, le Français, la Lecture, l'Ecriture, l'Ortographe, la Rédaction, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Géométrie, le Dessin et les principales notions usuelles.

Les cours se font toute l'année sans interruptions et il y a classe de 9 à 3 heures et de 4½ à 6 tous les jours, le dimanche et l'après-midi, du samedi exceptés.

Chaque élève est porteur d'un livret constatant chaque jour son arrivée, sa conduite et son travail.

Des classes ont lieu le soir pour les grandes personnes.

Prix—Classes du jour de 2 à 6 piastres par mois.
Pensionnaires de $15 à 20.
Classes du soir $5. 25juillet—1an

INSTITUTION

DIRIGÉE PAR MM. LAVENDER ET DESBORDES,

Encoignure Remparts et Bienville.

CES messieurs annoncent aux parents de leurs élèves que la réouverture des classes aura lieu mardi, 1er septembre. 25 août—au 1er sep

A VENDRE.

1000 barils FARINE DE CHOIX, en lots au gré des acheteurs.
A vendre par WARNEKEN & CO,
11août rue de l'Union, No 41.

Meubles d'occasion.

LE soussigné donnera un bon prix pour toute espèce de meubles d'occasion, pianos, tapis, &c., soit à la pièce soit par forts lots.

Il a constamment et à vendre, à de faibles profits, un grand choix de MEUBLES D'OCCASION valant des meubles neufs.
S. P. CASANAVE,
9août—1m 136 Douane près Dauphine.

DRAGÉES ET SIROP DE FER

(PYROPHOSPHATE DE FER),

DE FOUGERA.

CETTE préparation approuvée par l'*Académie Impériale de médecine de Paris*, est journellement prescrite par les médecins les plus distingués comme le remède le plus efficace contre

La Chlorose, Leucorrhée, Amenorrhée, Dysmenorrhée, Anémie, Dyspepsie, Perte d'appétit, Phthisie, Chorée, Nevralgie, Palpitations de cœur, Insomnies, Inquiétudes d'esprit, Irritation des nerfs, Faiblesse générale, Pertes séminales etc—Prix du flacon $1,00, du 1/2 flacon 50 cents.

Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien,
Nouvelle-Orléans. Encoignure Dauphine et Douane
19 juin 2 fps—6mC

DIVERS.

LAINE.—CARTES COTON.—
PLATS COTES BACON,—TABAC,—
THÉ,—SAVON
A vendre par A. F. DUNBAR,
5 aout—6f rue de la Commune No 61.

Limons! Limons. Limons

CINQ CENTS caisses limons extra de Montoue—
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA,
18 juillet 62 et 64 Vieille Levée

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par B. E. CASTENDYK,
21août Rue Tchoupitoulas, No 15.

J. LUDOWIG.

MARCHAND TAILLEUR.

A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 133, entre les rues St-Charles et Carondelet. 31juillet—3m

VENTES A L'ENCAN.

COTON, COTON.
50 balles coton à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, vendredi 28 du courant, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93—50 balles coton, à vendre par échantillon qui seront prêts et pourront être examinés le jour de la vente, de bonne heure. 27aout—3f

PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, rue Royale No 96.

VENDREDI, 28 août, à onze heures A. M., il sera vendu, à son magasin d'encan, rue Royale, entre les rues St Louis et Conti, savoir:

Un lot de beaux meubles, lits, armoires, chaises, tables, belles glaces françaises, pendules, &c, et deux pianos.

Conditions—Comptant, payables en billets ayant cours. 27 aout—2

Succession de Marie Louisa Dubuclet.
No 19,836.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau, No 96, rue Royale.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 29 juillet 1863, et signé par l'Honorable E. Hiestand juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, agissant en l'absence de la Cour, il sera vendu à l'encan, à midi, SAMEDI, le 5me jour de septembre 1863, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poètes, Enghien, Grands Hommes et Craps; la dite portion de terre étant formée du lot désigné par le No 8, et de six pieds pris du lot désigné par le numéro sept, sur un plan dressé par Pilié et Communy, le 31 mars 1835, et annexé à un acte en date du 13 mai de la même année, passé par devant Félix de Armas, notaire public. La dite portion de terre mesure (mesure américaine) trente-trois pieds de face à la rue Craps, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

CONDITIONS—Un tiers comptant et la balance à un crédit de six et douze mois, pour des billets portant intérêt à raison de 6 pour cent par an de leur date jusqu'à maturité, et en cas de non paiement à maturité, 8 pour cent de leur échéance jusqu'à parfait paiement; lesquels billets seront garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

Acte de vente par devant Selim Magner, aux frais de l'acquéreur.

Les bâtisses devant être assurées et la Police d'assurance transférée à l'administrateur.
31juillet—aout 10, 19, 28, 5 S

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Pauquitte Mestre—No 19,611.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire dans de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. MOREL,
24aout—24 sep 1 Député Greffier.

AVIS.

Ni le capitaine ni les consignataires du brick français "Marie Félicité", du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
PIAGGIO & VIOSCA Jr,
26aout—5f 62 & 64, Vieille Levée.

NOTICE—Le brick français MARIE FELICITÉ, capitaine Rabardy, est en de hargement vis-à-vis de la rue des Ursulines. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis (avant 5 jours) et de reguer leurs frets chez les consignataires avant de prendre livraison de leurs marchandises, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
PIAGGIO & VIOSCA Jr.
26aout—5 62 et 64, Vieille-Levée.

Une des nécessités du marin, une des

choses aussi importantes que le compas pour le navire, c'est la boîte de médicaments pour soulager les malades dans les longs voyages, mais il arrive assez souvent que les remèdes sont insuffisants pour certains cas. Un remède assez puissant pour couper une fièvre lente et rendre au corps toutes ses forces, serait précieux à bord car il est rare que l'équipage d'un navire soit assez fort pour ne pas souffrir de la perte d'un homme. On ne saurait trop recommander à ceux qui passent leur vie sur l'Océan une préparation plus efficace et que les malades prendraient avec plus de plaisir que l'AMER DE HOSTETTER. Que les propriétaires de navires n'oublient donc pas de mettre ce remède dans la boîte de médicaments des matelots et nous croyons pouvoir leur donner l'assurance qu'il n'y aura pas de maladies graves à bord.
(NEW-YORK SUNDAY DISPATCH.)

AGENTS

J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79.
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN HALL & Co, rue de la Commune, No 9.
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 8,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12.
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
27 aout—6

Sociedade Portugueza de Beneficencia

Nova Orleans, 26 de Agosto 1863.

ELECÇOES ANNUAES.

Segundo mandao os Regulamentos, os membros desta Sociedade se reuniraõ sesta feira 28 do corrente mez, entre as 5 e 7 horas da tardo, no local da Sociedade para proceder as eleiçoes de officiaes e medico para servir durante o anno.

Por ordem do Presidente.
Fco JOSE DA SILVA,
26 de Agosto Secretario

Société Portugaise de Bienfaisance.

Nouvelle Orléans, 26 août 1863.

AVIS D'ELECTION.

SUIVANT l'Art. 2, Sec. 1 de la Constitution de cette Société les membres se réuniront dans la salle de la Société, le vendredi 28 du courant, entre 5 et 7 heures P. M. afin d'élire un président, un premier et un second vice président, un secrétaire, un trésorier et un médecin pour servir durant une année à partir dudit jour.
Par ordre du Président,
F. J. DA SILVA,
26 aout Secrétaire

ASSORTIMENT DE PAPIER

ET DE MATERIAUX

POUR FABRICATION DE

FLEURS ARTIFICIELLES.

A vendre à bas prix par FRANCIS BOUVAIN,
24 aout No 62, rue Bourbon

BERNARD TURPIN

ENCANTEUR

ET

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 93, RUE VIEILLE-LEVÉE,

Entre St-Louis et Conti. 13aout—1m

Demande de Barbiers.

ON a besoin immédiatement de DEUX BONS BARBIERS à qui il sera payé de bons gages. S'adresser au No 120, rue Poydras, entre St Charles et Carondelet 27 aout—2f

CHAMPAGNE "KRUG & Co."—250 paniers de 12 bouteilles,

150 paniers Champagne même marque, 24 demi-bouteilles, en débarquement du navire Marie Félicité, venant du Havre.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
26 août 16 et 18, rue St-Louis

PETITS POIS—14 caisses de 100 demi-boîtes petits pois au naturel, en débarquement du navire Marie Félicité, venant du Havre.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
26 août 16 et 18, rue St-Louis

AVIS DU BUREAU DE POSTE.

Bureau de Poste, Nlle-Orléans, 16 août 1863

LES correspondants qui désirent que leurs lettres soient envoyées à l'Ouest et au Nord par la malle, par la voie du fleuve Mississipi, devront, jusqu'à nouvel ordre, écrire dessus "via Memphis" ou "via Cairo." Les lettres qui ne porteront pas cette indication seront envoyées par la voie de New York.
JOHN M. G. PARKER,
17aout—12f Maître de Poste.

$1000 de récompense.

LA susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner la ou les personnes qui ont mis ou fait mettre le feu à la bâtisse occupée par MM. Dessommes Frères, au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 29 ou le 30 juin matin du courant. La somme sera payée aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES,
1er juin— rue Ste-Anne, No 48

Toiles à draps de Russie

Pour le marché Mexicain.

33 balles à vendre en magasin, par E. TROISGROS,
18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
27 août—6f

Indiennes françaises,

DE LA

Manufacture de Gros, Odier, Roman & Co,

—**A VENDRE**—

Au-dessous du prix actuel d'importation,

PAR

BROTT & DAVIS,

Au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier.
27aout—

T. B. HOOD,

Marchand de comestibles en gros, et marchand commissionnaire.

RUE POYDRAS, No 80,

A en magasin, à vendre—520 barils SUCRES RAFFINÉS, DE CHOIX, comme suit:
290 barils, EN POUDRE, raffinerie de Leighton,
34 do EN MORCEAUX, raffinerie du Crescent,
85 do DOUBLEMENT RAFFINÉ, en poudre, raffinerie du Crescent,
194 barils sucre doublement raffiné, en morceaux, raffinerie du Crescent,
7 boucauts SUCRE RAFFINÉ. 27 aout—6f

Pommes de terre, Fromage, Beurre Jambon, Lait condensé, &c.

VENANT d'être reçu par les steamers "Morning Star" et "Washington"
200 barils pommes de terre,
180 caisses fromage plat,
50 fréquins beurre de Goshen,
50 tierçons jambons passés au sucre, marque Duffield
20 cans lait condensé, marque "Bordens."
En magasin et à vendre par A. D. GRIEFF,
24 aout—6 rue Vieille Levée, Nos 48, 50 et 52

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Trémé, No 248, entre Ursulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres tremblantes et les maladies des yeux.—Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans.
Consultation tous les jours. 16 juill—3m

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 3juil—3m

LA CELEBRE CLAIRVOYANTE

Mme La Blanche—Mme La Blanche

LA célèbre et merveilleuse clairvoyante et médecin demeure dans la rue Bienville No 182, entre les rues Bourbon et Dauphine. Tous ceux qui la consultent admettent que la facilité et l'exactitude avec lesquelles elle dit dans le passé et dans l'avenir touchent au prodigieux. Un don extraordinaire de seconde vue la rend à même de dénoncer le siége du mal et de prescrire le remède, la guérison n'est qu'une opération aisée, si pendant la maladie. Les personnes qui habitent la campagne peuvent, en envoyant la date de leur naissance, avoir leur horoscope donnant l'histoire de leur vie passée, présente et future et la guérison des maladies qu'elles pourraient avoir.

Mme LA BLANCHE s'est fait dans cette ville une réputation dont elle a droit d'être fière. Le public et la presse s'accordent à reconnaître qu'elle est absolument la seule clairvoyante naturelle qui ait jamais existé. Mme La Blanche peut, avec raison, s'appeler la MERVEILLE du dix neuvième siècle.

Consultations en français et en anglais. Les prix sont modérés. Résidence et bureau, rue Bienville No 182, entre les rues Bourbon et Dauphine. 31 juill—1m

VENTES A L'ENCAN.

Bottes, Souliers, Marchandises sèches, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salles d'encan, 69 rue de Chartres.

VENDREDI, 28 courant à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69,

40 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—Aussi—

Un assortiment général de marchandises.
Conditions à la vente. 27 aout

Grande vente de colis

Bottes, souliers, vêtements, chapeaux et marchandises diverses.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 38.

VENDREDI, 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
5 balles kerseys de la Georgie,
5 " véritables jeans du Kentucky,
2 caisses mousseline de laine françaises,
6 " cotons blancs,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Véritables casimirs français, satinets,
Cotonnades, denims, stripes et cotons à matelas,
Jeans du Kentucky, médaille d'or,
Toiles blanches d'Irlande,
Alpacas et mérinos noirs et en couleur,
Ginghams et ginghams coton,
Drap noir et doeskins,
Mouchoirs toile blanche et Madras, &c, &c.

—A MIDI PRÉCIS—

75 caisses bottes et souliers, pour être vendus sans réserve,

50 lots de chapeaux, comprenant tous les nouveaux genres,

300 lots de vêtements, un assortiment de choix venant d'être reçus de New York par le dernier steamer.

—EGALEMENT, A MIDI—

Un lot de mérinos de Saxe, avarié à bord du steamer Geo. Washington lors de son dernier voyage, et pour être vendu pour le compte de qui il appartiendra.
28aout

Meubles. Meubles

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, vendredi, 28 du courant, à 10 heures, à l'entrepôt No 74 de la rue St Charles, un grand assortiment général de meubles, tapis, nattes, toile cirée, matelas, faïence, verrerie, &c, &c.
Conditions—Comptant 28 aout

Meubles, sommiers, fourneaux français, marchandises sèches, &c

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

R. GUTIERREZ, Encanteur.

SAMEDI, 29 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Chartres et St Louis—UN LOT DE MEUBLES sommiers, fourneaux français, toilettes, garde-manger, &c—Aussi, à 10½ heures, un assortiment général de MARCHANDISES SÈCHES DE SAISON.

N. B.—Les personnes ayant des MEUBLES A VENDRE feront bien de saisir l'occasion, à vente aura lieu à 10 heures du matin. 28aout

600 douzaines mouchoirs Madras extra fins.

PAR W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu, samedi 29 du courant, à 10 heures, au magasin d'encan, rue de la Douane No 64
600 douzaines mouchoirs Madras extra fins,
100 douzaines mouchoirs batiste à cordes
Egalement—Une facture de fleurs artificielles françaises.

—EGALEMENT—

220 lots de marchandises sèches de saison. 27 aout

Vente hebdomadaire par catalogue d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, huiles, amandes, &c, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI prochain, 1er septembre 1863, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 93, rue de la Vieille Levée, les articles qui suivent:

34 futs eaux-de-vie françaises en quarts et huitièmes de pipes, des marques suivantes: Guibeton, St Georges, Buttou, Larronde, Gr denburg, &c.
9 barriques vins rouges de Bordeaux et de Cette
420 caisses vins blancs et rouges, divers crus.
50 caisses thés noirs et verts,
90 sacs amandes d'Ivica fres bes.
70 quarts de pipe vieux vin d'Oporto,
27 futailles vin de Madère,
30 barils sucre blanc en morceaux "crushed",
140 paniers bouteilles françaises, à vin,
700 damejeannes vides, de 3, 3, 2 gallons chaque,
50 caisses vin de Bourgogne Chambertin,
63 barils carbonate de soude,
36 sacs poivre noir tamisé,
25 caisses eau de fleurs d'oranger,
20 caisses pois verts et champignons
200 boîtes savon de Castille,
200 do savon blanc de Liverpool,
18 futailles fromages de Gruyère,
200 paniers huile d'olive en 1/4 et 1/2 bouteilles,
50 do champagne, diverses marques,
105 sacs café, Havane, Java et Rio, &c, &c.

Les catalogues avec toutes les explications seront prêts deux jours avant la vente. 26 aout

AVIS.

MM. HOFFMAN & MARKS ont transporté leur magasin d'encan du No 41 au No 38 de la rue de Chartres. Ils remercient leurs amis de l'appui qu'ils leur ont accordé et sollicitent d'eux le même patronage pour l'avenir. Ils inaugurent l'ouverture de leur établissement par la vente d'un choix de meubles, marchandises sèches, etc., qu'ils annoncent dans une autre colonne.
29 juillet

VENTES JUDICIAIRES

Costa & Seignouret vs Ferrandou & Cessac.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,851—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai, le vendredi 28 d'août 1863, à 10 heures et demie A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

L'installation du magasin situé au No 65 rue de Chartres, entre Bienville et Conti, ci-devant Ferrandou & Cessac, à savoir quatre comptoirs étagères et installation pour le gaz.

Aussi—Un lot de caisses vides.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
JAS. L. DUNHAM,
17 aout—20,23 25 28 Shérif de la paroisse d'Orléans

Les commissaires du Premier District de Dessèchement vs. Jean Genois.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,026—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai le samedi, 12 de septembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont la description suit, savoir

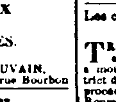

Une portion de terre commençant à un point du Bayou St-Jean, à la ligne nord des terres de la Société des Secours pour les Orphelins dans l'indigence, de là sur le Bayou St-Jean, deux arpents, puis au moins, entre deux lignes parallèles à la rue Mimi, comme est, savoir:

Au nord, par les terres de Lavergne et le Lac Pontchartrain, à l'ouest par la rue Mimi, au sud par les terres appartenant à la Société de Secours pour les Orphelins dans l'indigence, et à l'est par le Bayou St-Jean.

Le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer daté du 30 décembre 1850, déposé au bureau des Commissaires.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
JAS. L. DUNHAM shérif
10 aout—1e 28,5 sep 12 de la paroisse d'Orléans

AVIS

UN monsieur d'âge mûr possédant les deux langues (française et anglaise), résidant à la Nouvelle-Orléans depuis nombre d'années, désire trouver une place comme agent ou teneur de livres dans une maison de commerce ou ses services pourraient être utiles. Les meilleures recommandations peuvent être fournies. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C., boîte No 1475 à la Poste.
22 aout—6f

ANNONCE.

M. J. LAVILLE informe le public que M. François Larquey n'est plus chargé de sa procuration ni de la gestion de son magasin d'habillements confectionnés situé à l'encoignure des rues St Philippe et Levée.
21 aout Nlle Orléans, 19 août 1863

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES [Connecticut, Florida et Mason County] ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques.
F. BELINO,
Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 7a Front Levée.
21aout—3m

DEMANDE DE BARBIERS.

ON demande deux barbiers immédiatement, rue Julie, entre Cirque et Philippe No 125. On donnera un bon salaire. 24 aout—5t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

AVIS.

—Assemblée Générale—

LES membres composant la dite Société sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu dimanche prochain, 30 août, à l'salle de la Société, rue Ste-Anne près Derbigny, à 5 heures précises.
Par ordre du vice-président
28aout—7f G. BOUÉ, secrétaire protem.

AVIS AUX MARCHANDS.

Changement de domicile.

LES soussignés ayant transféré leur magasin au No 41, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, continuent leur même genre d'affaires que par le passé. Recevant par chaque steamer de nouvelles consignations, et ayant toujours un acheteur sur le marché de New York, cela leur permet de vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison.

Leur assortiment est composé de DOMESTICS, FANCY & MILLINERY GOODS, tels que—

Cotons blancs et écrus, cotonnades, kersey, jeans, flanelles, molletons, bonnets, indiennes, casimirs, satinets, coutils à matelas en coton et en fil, strips pour chemises, mouchoirs, corsets, baréges à voile, mouchoirs de fil, mousselines, chaussettes, bonnets et bruns, fil, à moustiquaires, fil de reine, rubans, garnitures, crêpe, mousselines et une infinité d'articles trop longs à énumérer.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir se convaincre du bon marché qu'avant d'acheter ailleurs.
5aout—1m C. JAUBERT & CO.

Board des Assesseurs de la ville.

SALLE No 15—HOTEL DE VILLE.

Avis aux Contribuables.

LE Board d'Assesseurs de la ville de la Nlle-Orléans ayant achevé ses tableaux d'assessment pour l'année 1863, et des copies ayant été remises au secrétaire du Board, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville, elles peuvent être examinées par les habitants de la ville de la Nlle-Orléans et par les propriétaires de la dite ville, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours, excepté les dimanches, pendant trente jours, à partir du 15 courant.

Le Board d'Assesseurs donne également avis qu'il se réunira, à son bureau au No 15 de l'Hôtel de Ville, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le 21, le 22 le 23 le 24 et le 25 septembre, pour revoir ces assessments à la demande de quiconque se croira lésé.
JOHN M. C. BRADY,
15aout—30 Secrét. P. I. du Board d'Assesseurs.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat—3me District.

ETANT sur le point d'intenter des procès pour la perception des taxes d'Etat, non encore acquittées, dans le Troisième District, pour l'année 1861, les parties intéressées sont avertis qu'elles peuvent les payer, dans l'espace de quelques jours, sans nouveaux frais.

Le bureau est également ouvert journellement, les dimanches exceptés, pour la perception des taxes d'Etat sur les propriétés foncières, le capital, &c., pour 1862 et sur les licences sur professions, commerces et métiers, pour 1863. C. S. LANG,
Collecteur des taxes d'Etat, 3me District,
15aout—12f Rue de l'Esplanade, No 9.

BUREAU DU QUARTIER-MAITRE EN CHEF DU DEPARTEMENT DU GOLFE.

Nlle-Orléans, 12 août 1863.

IL sera reçu, en tout temps, et il en sera considéré avec soin, des propositions pour livrer, à un point quelconque, sur le fleuve Mississipi, au-dessous de Natchez, du bois vert ou du bois sec, en quantités quelconques pour l'usage des steamers du gouvernement. Il sera payé aux parties contractantes de vendre leurs bois.

Les Etats Unis ne seront responsables du bois qu'après achat et paiement.

Les chantiers de bois seront aux risques des propriétaires. Le bois sera examiné de tous citoyens ou résidents bien disposés et paisibles, sans égard au mesurage.
S. B. HOLABIRD,
13 aout—30f Colonel et Quartier-maître en c

DISSOLUTION.

LA société J. Senac & Co est dissoute d'un commun accord à partir du 8 de ce mois, J. Senac est seul chargé de la liquidation. Il continuera, en son nom le même genre d'affaires, au No 12, rue Ste-Anne, maison Fontenelle.
18 août—1t J. SENAC.